

*Affaire n°2020-052*

**DENOMINATION D'UNE VOIE PRIVEE**

Je vous informe que Monsieur RIVIERE Edouard est propriétaire de la parcelle AD 713 située chemin Bellevue à Bras-Panon.

Cette parcelle d'une contenance de 2 242 m<sup>2</sup> a été divisée en plusieurs lots dont 2 constructibles. L'accès à ces parcelles se fait par une impasse (nouvellement cadastrée AD 1061) qui dessert également la parcelle communale AD 275.

Afin de permettre de nouvelles numérotations dans le cadre de l'adressage, il est nécessaire de procéder à la dénomination de l'impasse.

Le propriétaire propose la dénomination ci-après :

- « Impasse les trois rivières »

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **SE PRONONCE favorablement à la dénomination proposée,**
- **M'AUTORISE à signer les actes y afférents.**



**Le Maire**

**Jeannick ATCHAPA**

une de BRAS PANON

AD-275

AD-1061  
S = 244 m<sup>2</sup>

AD 1060  
S = 1 762 m<sup>2</sup>

S = 483 m<sup>2</sup>

S = 595 m<sup>2</sup>

AD-711

AD-712

M. ROYER Noël Jean Philippe

AD-632, 633

Accusé de réception en préfecture  
974-219740024-20200923-2020-052-AI  
Date de télétransmission : 30/09/2020  
Date de réception préfecture : 30/09/2020